Nations Unies A/CN.10/PV.360

Assemblée générale

Documents officiels

Commission du désarmement

360e séance

Vendredi 22 avril 2015, à 15 heures

New York

Président : M. Tevi . . . . . (Vanuatu)

En l'absence du Président, M. Samvelian (Arménie), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 12 h 5.

Point 6 de l'ordre du jour (*suite*)

Rapport de la Commission du désarmement à l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : la Commission va maintenant procéder à l'adoption des rapports des organes subsidiaires, au titre des points 4 et 5 de l'ordre du jour, ainsi que le projet de rapport de la Commission, figurant dans les documents A/CN.10/2016/L.1, A/CN.10/2016/L.2 et A/CN.10/2016/L.3, qui ont été distribués. La Commission entendra ensuite les déclarations de clôture des délégations.

Pour commencer le processus d'examen et d'adoption des rapports des organes subsidiaires sur les différents points de l'ordre du jour, je vais d'abord donner la parole aux Présidents de chaque Groupe de travail, qui présenteront leurs rapports respectifs.

Je donne maintenant la parole au Président du Groupe de travail I, concernant le point 4 de l'ordre du jour, « Recommandations en vue de réaliser le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires », S.E. l'Ambassadeur Barlybay Sadykov, Représentant permanent adjoint du Kazakhstan, pour qu'il présente le rapport de ce groupe de travail, tel qu'il figure dans le document A/CN.10/2016/L.2.

M. Sadykov (Kazakhstan), Président du Groupe de travail I (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer nos sincères remerciements à S. E. l'Ambassadeur Tevi, Représentant permanent du Vanuatu, qui a dirigé les travaux de la Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies cette année, et à vous-même, Monsieur le Président. Les travaux de la Commission ne seraient pas possibles sans l'appui du Bureau des affaires de désarmement et les services sans faille du Secrétariat.

Le Kazakhstan a eu le grand honneur de présider le Groupe de travail I, sur les recommandations en vue de réaliser le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires. Nous remercions la Commission pour la confiance qu'elle nous a manifestée, à laquelle nous nous sommes efforcés de répondre très sincèrement et au mieux de nos capacités. Cela n'a pas été très facile, et nous remercions la Commission de sa compréhension et de sa bonne volonté. En tant que groupe, nous avons manifesté un respect et une compréhension exemplaires des points de vue des autres participants, en dépit de positions différentes. Le Groupe a essayé de

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org).

16-11405(F)

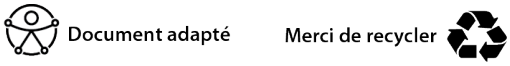

présenter des propositions constructives et axées sur la réconciliation. Je voudrais, pour cela, rendre hommage à tous ses membres pour leur ardeur au travail et leur solidarité avec le Président.

Nous avons tenu un total de 12 séances du 6 au 20 avril. Aux première et deuxième séances, les délégations ont échangé des vues et fait diverses propositions au sujet du document de séance du Président et sur son document de réflexion sur les approches en matière de désarmement nucléaire et de non-prolifération, daté du 23 avril 2015, qui n'avait pas été examiné en 2015. Il y a eu un échange de vues et de propositions au cours des quatre premières séances. À la cinquième séance, le 12 avril 2016, le Président a présenté son document officieux révisé daté du 11 avril 2016, et au cours de quatre autres séances, les délégations ont eu un échange de vues et ont fait diverses propositions. Une deuxième version révisée du document officieux a été publiée le 17 avril, qui a été accueillie avec beaucoup de satisfaction, car c'est un document qui pourrait nous aider à aller de l'avant. C'est pourquoi le 18 avril et, par la suite, le 20 avril, nous avons procédé à un examen du document dans son ensemble.

À la suite du débat du Groupe de travail, le Président a décidé, étant entendu que cette décision n'engageait que lui et ne préjugeait pas de la position des délégations, de faire distribuer le document officieux (A/CN.10/2016/WG.1/CRP.1) daté du 17 avril 2016 et qui, selon lui, pouvait servir de point de départ à de nouveaux débats durant l'intersession et à la session de fond de 2017 de la Commission.

Nous tenons à prendre note, avec gratitude, des documents de travail soumis par le représentant de l' Indonésie au nom du Mouvement des pays non alignés, par les États membres de la Ligue des États arabes, par le représentant de l' Australie au nom de 26 pays, par le représentant du Japon au nom du Groupe des Sept, et par le représentant du Canada, qui seront publiés sous peu.

À sa 12e séance, le 20 avril 2016, le Groupe de travail a examiné et adopté par consensus son rapport sur le point 4 de l'ordre du jour. Il a par ailleurs décidé que le document mentionné au paragraphe 10 de son rapport serait mis à la disposition de la Commission à sa session de fond de 2017. Je voudrais exprimer le fait qu'il existe le sentiment que les délibérations auront une issue positive. Malgré les divergences de vues sur certaines questions cruciales, nous constatons un effort visant à concilier les points de vue ou la volonté de rapprocher les diverses positions.

Je tiens à assurer toutes les délégations que le Président tiendra une série de consultations au cours de la période intersessions. Une invitation à participer à ce processus sera adressée à toutes les délégations. Nous remercions toutes les délégations de leurs propositions, et de leurs questions de fond et d'ordre linguistique sur le texte en date du 17 avril, qui servira de base pour les consultations intersessions. Nous exhortons les délégations à soumettre leurs propositions par écrit avant le mercredi 27 avril. Elles seront regroupées et distribuées aux délégations.

Nous clôturons la session de la Commission du désarmement de 2016, avec certain niveau de confiance et d'espoir. Certes, il y a des vues contradictoires, mais il y a tout lieu de croire que nous pouvons avancer vers l'exécution de notre mandat. Une fois de plus, le Kazakhstan remercie tous les participants et s'engage, pour sa part, à faire tout son possible pour œuvrer sans faille à la réalisation de la tâche que lui a confiée la Commission.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : S'il n'y a pas de commentaires, puis-je considérer que la Commission décide d'adopter le rapport du Groupe de travail I sur le point 4 de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans le document A/CN.10/2016/L.2?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : La Commission va maintenant examiner le rapport du Groupe de travail II, au titre du point 5 de l'ordre du jour, intitulé « Mesures pratiques de confiance dans le domaine des armes classiques », figurant dans le document A/CN.10/2016/L.3. Je donne la parole au Président du Groupe de travail II, qui va présenter le rapport du Groupe de travail.

M. Eloumni (Maroc), Président du Groupe de travail II (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter le rapport du Groupe de travail II. Je tiens tout d'abord à remercier les membres de la Commission du désarmement de la confiance qu'ils m'ont accordée pour présider aux délibérations du Groupe de travail.

Le Groupe de travail II, qui était chargé d'examiner le point 5 de l'ordre du jour, intitulé « Mesures pratiques de confiance dans le domaine des armes classiques », a tenu 12 séances, du 5 au 21 avril. Le Groupe de travail a commencé ses délibérations sur

la base du document de séance antérieur du Président (A/CN.10/2015/CRP.1/WGII/Rev.2), et suite à une lecture exhaustive de ces textes, j'ai préparé le nouveau document, en tenant compte de nos délibérations et des propositions des délégations, qui a été publié sous ma propre responsabilité et sans préjudice des positions des délégations.

J'ai écouté attentivement les délégations exprimer leurs opinions, faire des propositions et soulever des questions qui leur semblaient importantes, et j'ai fait de mon mieux pour proposer des solutions et des formulations de compromis, afin de répondre dans la mesure du possible aux préoccupations de toutes les délégations. Pour ce faire, j'ai pris note des contributions orales et écrites et les ai inscrites dans des compilations distribuées pour information et en vue de faciliter nos délibérations. À chaque étape, je me suis efforcé d'identifier les domaines de compréhension, ainsi que les questions nécessitant de plus amples délibérations. Je pense que nous avons réalisé des progrès satisfaisants.

Avec l'accord de la Commission, je ferai bon usage de la période intersessions afin de réduire les écarts, de trouver des solutions de compromis et de faciliter un consensus à la prochaine session de fond de la Commission. À cette fin, je sais que je peux continuer à compter sur la coopération de tous les États Membres.

Je voudrais remercier tout particulièrement le Président de la Commission pour son appui et pour ses efforts inlassables en vue de dégager un consensus parmi les délégations. Je voudrais également remercier tout spécialement la Secrétaire du Groupe de travail II, Mme Christa Giles, et son équipe, ainsi que M. Hideki Matsuno, du Bureau des affaires de désarmement, pour leur assistance. Mes remerciements vont également aux interprètes pour leur aide.

Je voudrais surtout exprimer ma gratitude aux délégations pour leurs contributions. Je crois que ce débat a été très utile et très substantiel car il a bénéficié d'une participation active de tous. J'espère qu'il constituera une bonne base pour les derniers travaux de la Commission du désarmement des Nations Unies en 2017. Je leur suis reconnaissant, ainsi qu'à la présidence de la Commission. J'espère vivement que la Commission du désarmement sera en mesure de faire de nouveaux progrès sur la question des mesures de confiance, car de nombreux domaines semblent rallier les points de vue et un consensus semble être à notre portée. Je n'épargnerai aucun effort pour mettre fin au cycle des échecs et je sais que je peux compter sur tous les États Membres.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : S'il n'y a pas de commentaires, puis-je considérer que la Commission décide d'adopter le rapport du Groupe de travail II sur le point 5 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Les rapports des organes subsidiaires de la Commission ayant été ainsi adoptés, je tiens à remercier les Présidents des deux Groupes de travail pour leurs efforts inlassables et leur dévouement. La Commission leur est profondément reconnaissante d'avoir conduit avec compétence les délibérations sur des questions particulièrement complexes.

Nous allons maintenant entamer l'examen du projet de rapport de la Commission du désarmement, publié sous la cote A/CN.10/2016/L.1. J'ai le plaisir de donner la parole au Vice-Président de la Commission, M. Tomasz Tokarski, de la Pologne, qui va présenter le projet de rapport de la Commission.

M. Tokarski (Pologne), Vice-Président de la Commission (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter à la Commission du désarmement le projet de rapport de la Commission, qui figure dans le document A/CN.10/2016/L.1.

Le projet de rapport comporte quatre chapitres : « Introduction », « Organisation et travaux de la session de fond de 2016 », « Documentation » et « Conclusions et recommandations ». Comme le veut l'usage, ce rapport final est une description factuelle des travaux et délibérations de la Commission pendant la session. La partie portant sur les informations de fond comprend les deux rapports des Groupes de travail, qui viennent d'être adoptés par la Commission. Les Groupes de travail ne sont pas encore parvenus à un accord sur des recommandations concrètes.

Cette année, la Commission a poursuivi ses travaux conformément à l'ordre du jour adopté pour le cycle actuel. Compte tenu du mandat d'organe délibérant de la Commission, toutes les observations orales et écrites qui ont été présentées ont contribué aux objectifs des Groupes. J'ai eu le privilège d'observer les efforts inlassables déployés par les Présidents des deux Groupes de travail et des délégations pour traiter des questions pertinentes sur les questions de fond inscrites à l'ordre du jour et engager des discussions approfondies en vue

de trouver un terrain d'entente. J'ai eu le sentiment que les délibérations et les négociations nous ont permis de clarifier les positions, mais encore une fois, un consensus semble insaisissable. En conséquence, les Groupes de travail ne sont pas encore parvenus à un accord sur des recommandations concrètes. Toutefois, j'ai bon espoir que la dernière année du cycle continuera de nous donner la possibilité d'atteindre cet objectif, si les États Membres font preuve de souplesse et de détermination à aplanir leurs divergences.

Je voudrais saisir cette occasion pour dire que cela a été un grand honneur d'assurer la vice-présidence de la Commission à la présente session, et en particulier de travailler sous la direction avisée de notre Président, l'Ambassadeur Odo Tevi.

Enfin, je voudrais exprimer ma gratitude à M. Kim Won-soo, Haut-Représentant pour les affaires de désarmement, pour les conseils et l'appui que le Bureau des affaires de désarmement a fourni au Bureau de la Commission et aux États Membres. Je voudrais également exprimer ma sincère gratitude à Mme Catherine Pollard, Secrétaire générale adjointe chargée du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, pour la qualité de l'organisation et des services fournis aux séances de la Commission et, dernier point mais non des moindres, je remercie tous les interprètes de nous avoir permis de nous comprendre les uns les autres.

Je tiens à féliciter tous les membres du Secrétariat pour leurs efforts inlassables et leur aimable assistance. Après ces brèves remarques, je recommande que la Commission adopte le projet de rapport, tel qu'il figure dans le document A/CN.10/2016/L.1.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous allons maintenant examiner le projet de rapport de la Commission. Nous examinerons le document chapitre après chapitre.

S'il n'y a pas de commentaires sur le paragraphe 1, « Introduction », puis-je considérer que la Commission souhaite adopter le paragraphe 1?

Le paragraphe 1 est adopté.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Y a-t-il des commentaires sur le chapitre II?

Je donne maintenant la parole au représentant du Maroc.

M. Eloumni (Maroc) (*parle en anglais*) : Je tiens à signaler que [contrairement à ce qui est indiqué dans le projet de rapport] mon nom {} s'écrit « Eloumni », en un seul mot avec un E majuscule.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Il en est pris bonne note. S'il n'y a pas d'autres commentaires sur le chapitre II intitulé « Organisation et travaux de la session de fond de 2016 (2011) », paragraphes 2 à 12, puis-je considérer que la Commission souhaite adopter les paragraphes 2 à 12?

Les paragraphes 2 à 12 sont adoptés.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous passons maintenant au chapitre III, « Documentation », paragraphes 13 et 14. En l'absence d'observations, puis-je considérer que la Commission adopte le chapitre III, à savoir les paragraphes 13 et 14?

Les paragraphes 13 et 14 sont adoptés.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : S'il n'y a pas de commentaires sur le chapitre IV, intitulé « Conclusions et recommandations », paragraphes 15 à 18, puis-je considérer que la Commission adopte le chapitre III, à savoir les paragraphes 15 à 18?

Les paragraphes 15 à 18 sont adoptés.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que la Commission, ayant adopté tous les paragraphes du projet de rapport, souhaite adopte le projet de rapport de la Commission pris dans son ensemble, tel qu'il figure dans le document A/CN.10/2016/L.1?

Le projet de rapport est adopté.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Ayant adopté le rapport de la Commission, au nom du Président de la Commission, je voudrais donner lecture de sa déclaration de clôture.

> « Comme je l'ai souligné dans ma déclaration liminaire il y a trois semaines, la Commission du désarmement a mené ses délibérations dans le contexte d'un environnement de sécurité difficile cette année. Néanmoins, je tiens à trouver un ton plus positif à cette occasion. Je prends note des discussions distinctes, mais importantes, que nous avons eues ici même à l'ONU. Cette semaine, l'Assemblée générale a tenu une session extraordinaire sur le problème mondial de la drogue et fixé une échéance importante s'agissant de la coopération internationale pour faire face à ce problème. Aujourd'hui, l'Organisation des Nations Unies accueille un événement de haut

niveau pour la signature de l'Accord historique de Paris sur les changements climatiques.

Je crois qu'il est important de rappeler que nos travaux sur les questions de désarmement ne se font pas en vase clos, et que les progrès accomplis dans cette Commission sont des progrès vers un monde plus pacifique et plus sûr. Je suis encouragé par le travail positif et constructif qui a eu lieu à la Commission ces trois dernières semaines lors des séances plénières, des réunions des Groupes de travail et des consultations.

Je me félicite en particulier que, dans le Groupe de travail I, les délégations ont participé à des débats approfondis sur de nombreuses questions critiques relatives au désarmement nucléaire et à la non-prolifération. Bien qu'il subsiste beaucoup d'opinions divergentes, les délibérations ont mis en lumière les terrains d'entente et aidé les délégations à mieux comprendre leurs positions. Le Groupe de travail II a également tenu des débats constructifs sur les recommandations concernant les mesures pratiques de confiance dans le domaine des armes classiques. Les États Membres ont réalisé des progrès tangibles en réduisant leurs divergences de vue sur certaines questions clefs. Je suis convaincu que ces deux Groupes de travail ont fait avancer leurs délibérations sur les points de l'ordre du jour respectifs et jeté les bases de nouveaux progrès l'année prochaine.

Nous avons également tenu des consultations et des discussions très utiles sur un troisième point de l'ordre du jour. J'ai l'intention de poursuivre mes consultations sur cette question au cours durant l'intersession.

Je saisis cette occasion pour féliciter et remercier très sincèrement les Présidents des Groupes de travail, l'Ambassadeur Kairat Abdrakhmanov, du Kazakhstan, et M. Bouchaib Eloumni, du Maroc. Je voudrais également exprimer notre gratitude à l'Ambassadeur Barlybay Sadykov, du Kazakhstan, qui a bien aidé l'Ambassadeur Abdrakhmanov dans la direction des délibérations du Groupe de travail I. Leurs tâches n'étaient pas faciles, mais je crois qu'ils ont vraiment été à la hauteur du défi. »

Déclarations finales

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Aucune délégation n'ayant demandé à faire une déclaration, je donne maintenant la parole à M. Thomas Markram, qui va présenter des observations au nom du Haut-Représentant pour les affaires de désarmement, M. Kim Won-soo.

M. Markram (*parle en anglais*) : Je voudrais lire les observations suivantes au nom du Haut-Représentant, M. Kim Won-soo.

« Tout d'abord, je tiens à féliciter l'Ambassadeur Odo Tevi et les membres du Bureau d'avoir achevé la session de fond de 2016 de la Commission du désarmement. Je tiens à féliciter l'Ambassadeur Tevi pour la compétence avec laquelle il a dirigé les débats. Je salue le dévouement du Président, en particulier à la lumière des nombreuses exigences contradictoires sur son temps ces derniers jours, y compris la session extraordinaire de l'Assemblée générale sur la question des drogues et la cérémonie de haut niveau pour la signature de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Il a fait preuve d'un ferme attachement à la Commission dès le moment où il a été élu à la présidence en janvier. Je tiens à le remercier de ses efforts sincères et dévoués.

Comme le Président l'a noté dans ses remarques liminaires (voir A/CN.10/PV.354), l'environnement dans lequel la Commission mène ses travaux est plein de défis. Néanmoins, l'engagement positif et constructif des États Membres a démontré que même face à des menaces qui pèsent peser sur la paix et la sécurité internationales, des progrès peuvent être réalisé. La deuxième année du cycle de la Commission du désarmement est sans doute le plus difficile. C'est à ce moment-là que se tiennent nombre des débats les plus importants. Les États cherchent à circonscrire les points de vue, compte tenu de la diminution des heures qui restent pour parvenir à un consensus.

À cet égard, je tiens à saluer les efforts déployés par toutes les délégations et la passion et l'engagement dont elles ont fait montre au cours de cette année difficile. Je pense que nous pouvons considérer les trois dernières semaines comme une réussite dans la mesure où les conditions

sont fixées pour de nouvelles discussions utiles pendant l'intersession et pour la dernière session de fond de ce cycle l'année prochaine. Je tiens notamment à remercier les délégations pour leur participation active et constructive au cours de la séance plénière informelle qui s'est tenue hier sur l' inscription d'un troisième point de l' ordre du jour. J'ai écouté attentivement les points de vue de toutes les délégations. Je saisis cette occasion pour les assurer du plein appui du Secrétariat à l'avenir. Au Secrétariat, nous respectons pleinement la prérogative des États Membres de prendre la décision finale et ferons de notre mieux pour appuyer toute décision prise par les États Membres.

À cet égard, le Secrétariat est prêt à fournir un appui aux Présidents des Groupes de travail I et II au cours de la période intersessions dans leurs consultations visant à réaliser des progrès concrets, ce qui reste prioritaire. Le Secrétariat est également prêt à aider le Président de la Commission dans ses consultations, comme indiqué au paragraphe 12 du rapport qui vient d'être adopté. Si ces consultations aboutissent à un examen favorable à l'inscription d'un troisième point de l'ordre du jour au cours de la prochaine session, le Secrétariat devra trouver des ressources supplémentaires provenant des ressources existantes pour répondre à toute demande de temps ou de réunions supplémentaires afin de veiller à ce qu'il n' y ait pas d' incidence sur les ressources nécessaires aux Groupes de travail I et II.

À un moment où le mécanisme de désarmement est si souvent qualifié de stagnant et d'improductif, je souhaite trouver un ton positif et souligner que le dévouement et la passion des représentants doivent être appréciés à leur juste valeur. C'est lorsque ce dévouement et cette passion se traduisent en productivité que le mécanisme peut véritablement obtenir les résultats que nous souhaitons tous. »

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Avant de lever la séance et de clôturer la session, je tiens à exprimer ma gratitude à toutes les délégations pour leur esprit constructif et pour l'appui qui m'a été accordé ainsi qu'aux autres membres du Bureau qui m'ont aidé à assumer la responsabilité du bon fonctionnement de la Commission. Je leur suis particulièrement reconnaissant.

En conclusion, je tiens à remercier le secrétariat de la Commission et ses organes subsidiaires, ainsi que les membres du personnel du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, le Bureau des affaires de désarmement, les interprètes, les préposés à la salle de conférence, les préposés aux documents et les ingénieurs du son.

Clôture de la session

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je déclare close la session de fond de 2016 de la Commission du désarmement.

La séance est levée à 12 h 35.